



# PATRONAGE LAÏQUE DES ECOLES DE BRUGES

Nom de l'enfant \_\_\_\_\_

## TROUSSEAU Villamblard été 2021

*Cette feuille doit être complétée avec soin et placée dans la valise de l'enfant.*

Quantité recommandée	Quantité au départ : valise + porté (à remplir par les parents)	Contrôle 1 <sup>er</sup> jour (à remplir par les animateurs)	Contrôle dernier jour (à remplir par les animateurs)
3 pantalons de sport			
1 pantalon de ville (ou jupe / robe)			
3 Shorts ou bermudas			
8 Tee-shirts			
4 Sweat-shirts ou pulls			
2 Pyjamas			
1 Sac de couchage (pour le mini-camp)			
2 Serviettes de toilette			
1 Nécessaire de toilette (brosse à dent, dentifrice, brosse à cheveux, gel douche, shampoing)			
1 Petit sac à dos			
1 Petite gourde			
1 k-way ou coupe vent			
1 Sac à linge sale (poche plastique au nom de l'enfant)			
9 à 10 Sous-vêtements			
9 à 10 Paires de chaussettes			
1 Casquette ou bob			
1 Serviette de bain			
1 Maillot de bain (shorts et caleçons interdits)			
1 Paire de chaussures de sport			
1 Paire de sandales ou nus pieds			
1 Paire de chaussures aquatiques (pour le canoë - uniquement pour les enfants ayant un certificat de natation)			
1 Lampe de poche			
Mouchoirs en papier			
1 Tenue « de soirée » pour la boum (facultatif)			
1 Tube de crème solaire			
30 masques « grand public filtration sup. à 90% »			
Facultatif : enveloppe(s) timbrée(s) au nom et adresse des parents ou correspondants éventuels			
Divers (appareil photo marqué, etc.) : .....			
.....			
.....			

- Indiquer dans la colonne 1 le nombre de chaque affaire mise dans la valise + celles que l'enfant porte sur lui le jour du départ. Ne rien inscrire dans les autres colonnes.
- Du linge pouvant être lavé sur place, il doit **IMPÉRATIVEMENT** être marqué, chaussettes et casquettes comprises (étiquettes cousues et non collées ou feutre indélébile). Ne pas fournir de vêtements neufs jamais portés, ni trop fragiles.
- Éviter les objets de valeur.
- Argent de poche : A titre indicatif 10 € à 15 € dans un porte monnaie marqué au nom de l'enfant (éviter les enveloppes).
- Si votre enfant prend des médicaments, ils devront être remis le jour du départ à un animateur, avec l'ordonnance correspondante, dans une pochette marquée au nom de l'enfant.
- Le séjour étant destiné à rompre avec les habitudes et à favoriser les échanges et les rencontres, les consoles de jeux, tablettes et téléphones portables ne sont pas autorisés !